

Image not found or type unknown



Carte nationale d'identité

Par **raymond**, le **01/05/2008** à **16:52**

Lors de déplacements dans les terrains de camping certains gérants prétendent garder dans leur bureau notre pièce d'identité, je considère que ce n'est pas logique. considérant qu'il s'agit d'un document strictement personnel . qu'en est-il exactement ? merci d'avance